

lumières électriques et de cent lanternes chinoises et vénitiennes ; la serre de M. McGarvey, tout illuminée offrait un coup d'œil resplendissant que tout le monde contemplait. La demeure voisine, celle de M. W. Clendening, celle de Mme Perrault, tante de Mgr Fabre, rue Université, et le poste de police No 6 ont aussi beaucoup attiré les regards.

La maison 1574, rue Notre-Dame, où est né Mgr Fabre a attiré vivement l'attention publique. Elle était joliment illuminée, hier soir.

MM. Cadieux et Dérome, libraires de la rue Notre-Dame, méritent une mention toute spéciale pour leurs décorations et leur illumination.

L'Académie du Plateau, vue de la rue Ste-Catherine, offrait un des plus beaux points de vue de la soirée. Une longue avenue bordée de lanternes s'étendait de la rue à l'école, qui paraissait tout en feu ; des transparents colorés ornaient les fenêtres, et des arabesques de feu circulaient sur la toiture et la façade. Dans la porte principale, on voyait les armes du pape ; à droite le portrait du cardinal ; à gauche celui de l'archevêque, et au-dessous deux vues superbes de Montréal et de Québec.

Avant de terminer, nous dirons avec *Le Monde*, auquel nous avons emprunté une grande partie des détails qui précèdent :

“ Tous les catholiques doivent se réjoindre de l'honneur insigne que Léon XIII vient de faire à la ville de Montréal. En érigeant la métropole commerciale du Canada en archevêché, il a voulu rendre hommage à l'esprit de foi des Canadiens, et il a témoigné de l'intérêt qu'il portait au Canada catholique.

“ Les démonstrations qui ont eu lieu à cette occasion ont démontré à l'envoyé du pape que nous pouvons apprécier ce que le Saint-Père a fait pour le Canada. Nous devons en même temps rendre un juste tribut d'hommages à Son Éminence le cardinal Taschereau, qui est venu au nom du pape, remettre le *pallium* à Sa Grandeur Mgr Fabre.

“ Le cardinalat est une dignité qui élève le titulaire au rang de prince de l'Église. Après le pape, le cardinal est le plus haut dignitaire dans la hiérarchie ecclésiastique. Il devient un des conseillers du Saint-Père : c'est une des lumières de l'Église enseignante.

“ La création d'un cardinal au Canada contribuera à mettre notre pays en évidence, et lui attirera de nouvelles faveurs du Saint-Siège, en l'unissant plus étroitement encore à l'Église du Canada.

“ Les deux nouveaux archevêchés (1) qui

1) Les archevêchés de Montréal et d'Ottawa.

viennent d'être créés sont déjà une preuve que le Canada sera l'objet de la sollicitude du chef de la chrétienté.

“ Les catholiques ont exprimé leur gratitude au Saint-Père par de brillantes démonstrations. Tout le monde est heureux de l'honneur qui est conféré à Sa Grandeur Mgr Fabre. Le dévouement sans bornes qu'il a toujours montré aux intérêts religieux du pays est bien connu de tous. Les bonnes œuvres qu'il a accomplies depuis de longues années ont fait vénérer son nom, et en devenant archevêque de Montréal, il assume de nouvelles responsabilités, il lui incombe de nouveaux devoirs, qui ne seront pas au-dessus de sa sollicitude pour le bien de la société.”

Notes biographiques sur Mgr Fabre.

Mgr Fabre naquit à Montréal le 28 février 1827, de feu Edouard-Raymond Fabre et de Luce Perrault.

Il entra au collège de St-Hyacinthe à l'âge de 9 ans. En 1843, il alla continuer ses études à Paris, et ce fut le 18 octobre 1844 qu'il prononça ses premiers vœux, au Séminaire de Saint-Sulpice à Ivry, France. En 1846, il fit un voyage en Italie, puis il revint à Montréal, où il fut ordonné prêtre en 1850.

Il fut d'abord vicaire à Sorel, et en 1852, nommé à la cure de la Pointe-Claire. Deux ans après, Mgr Bourget le rappela à Montréal, et le fit chanoine.

En 1869, il retourna à Rome pour assister au concile du Vatican, et peu après son retour il fut choisi comme coadjuteur de l'évêque de Montréal. Il reçut l'onction épiscopale le 1^{er} mai 1873, et succéda à Mgr Bourget dans le mois de mai 1876.

HISTOIRE DES CHOSES VULGAIRES QUI NOUS ENTOURENT

(Voir *Journal de l'Instruction publique*, vol. IV, p. 342.)

Historique de la chaussure.—La chaussure a varié de forme dans tous les temps et chez tous les peuples. L'invention des souliers remonte à l'année 219 avant Jésus-Christ.

La matière des souliers chez les anciens a été successivement l'écorce d'arbres, le jonc et le cuir. Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les magistrats et les empereurs romains portaient des souliers de soie rouge ou de toile de lin fort blanc, brodée et enrichie de perles et de diamants. Dans la haute bourgeoisie, les